

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 FEVRIER 2010.

### **L'humiliation de Delphine est-elle la seule réponse du Ministre de la défense ?**

Le Ministère de la Défense, contre toute attente, a pris la décision, en septembre 2009, de ne plus reconnaître l'Adjudant-chef Delphine Ravisé-Giard en tant que sous-officier féminin de l'Armée de l'Air, violant ainsi les droits fondamentaux de celle-ci, particulièrement l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme lui garantissant le respect de sa vie privée.

Cette femme sous-officier, pourtant appréciée par sa hiérarchie, se voit désormais soumise à une situation qui dérive petit à petit vers du harcèlement moral de la part du Ministère de la Défense qui lui dénie une identité féminine évidente et pourtant reconnue par tous ; on vient même de lui envoyer un courrier recommandé à son domicile en utilisant délibérément la civilité « monsieur » suivi de son prénom masculin d'origine afin de la sommer de « régulariser sa situation administrative » le plus rapidement possible. Delphine est ainsi tenue de se présenter sur sa Base Aérienne afin de remettre à sa hiérarchie l'ensemble de ses papiers militaires reconnaissant officiellement Delphine Ravisé-Giard en tant que membre des Forces Armées Française. On aimerait d'ailleurs savoir ce que le Ministre de la défense, M. Hervé Morin, pense de la démarche qui a consisté par téléphone à demander à Delphine ... de fournir une vieille photo masculine afin que sa nouvelle carte militaire masculine ne soit pas totalement ridicule ?

Demain, Delphine se rendra malgré tout sur sa Base Aérienne, afin d'accomplir ce geste humiliant et aux conséquences lourdes tant pour sa situation professionnelle que pour sa vie privée.

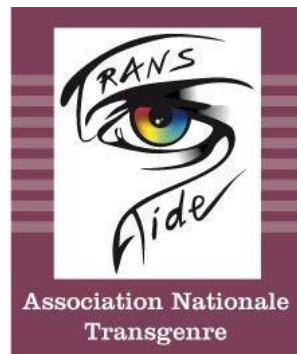
Rappelons-le, cette « régularisation administrative », comme l'appelle le Ministère de la Défense, n'était pas un passage obligé. En effet, le jugement refusant à Delphine le changement d'état civil, rendu par le TGI de Nancy pour défaut de preuve de stérilisation, ne changeait rien à la situation antérieure. Aucun jugement n'a d'ailleurs jamais interdit en France à un employeur, pour des raisons de vie privée, d'utiliser le prénom usuel ; nombreux employeurs privés le font ! Le prétexte utilisé par le Ministre pour justifier sa décision de revenir en arrière et de ne plus reconnaître Delphine Ravisé-Giard comme personnel féminin de l'Armée de l'Air n'est donc pas fondé. C'est bien parce que l'État français fait de la stérilisation des personnes transgenres la condition de tout changement d'état civil qu'il viole la vie privée, humilie et placardise ses fonctionnaires lorsqu'ils résistent à une exigence innommable au nom même des valeurs républicaines qui sont les leurs !

De plus, une procédure de recours administratif a été engagée en décembre 2009 par le Cabinet Pierrat à l'encontre de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de l'Air, et se poursuit malgré le silence gêné de l'administration concernée. Nous nous étonnons d'autant

**Trans Aide – Association Nationale Transgenre**

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • E-mail : [secretariat@trans-aide.com](mailto:secretariat@trans-aide.com) • [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine



plus de l'attitude de M. Morin à l'égard des personnels transgenres de la Défense Nationale qu'il affiche sa sympathie pour les homosexuel(le)s pour lesquels il revendique depuis peu le droit au mariage... Étrange deux poids, deux mesures ! À moins que son récent soutien au mariage homo ne soit qu'un simple contre-feu ?

Malgré les 12 recommandations de juillet 2009 de M. Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, afin que les droits des personnes transgenres soient respectés, la France – à travers les décisions de son Ministre de la Défense – continue à réprimer les personnes transgenres en essayant de les faire renoncer à toute dignité humaine au travers d'humiliations et de sanctions de fait.

Nous demandons au Ministre de la Défense de réintégrer Delphine en tant que personnel militaire féminin, dans le cadre du respect des valeurs républicaines. De plus, cette humiliation faite à un personnel militaire féminin au service de l'État augure bien mal des bonnes volontés affichées par le gouvernement pour cette année 2010, qui a été déclarée année de lutte contre les violences physiques et morales faites aux femmes ! Ne s'agit-il pas, en humiliant une femme transgenre – au moment où la présidente du Centre LGBT de Paris / Île de France rappelait que les femmes transgenres sont parmi les plus exposées aux violences et aux discriminations – d'un couac gouvernemental plus que fâcheux ?

Trans Aide apporte tout son soutien à l'Adjudant-chef Delphine Ravisé-Giard et en appelle à la solidarité de l'ensemble du mouvement LGBT et, plus largement, de tous les défenseurs des valeurs républicaines.

Pour Trans Aide (Association nationale transgenre)  
Stéphanie Nicot  
Porte-parole nationale

Trans Aide  
(Association nationale transgenre)  
BP 43670  
54097 NANCY Cedex  
Site Internet : [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)  
Mail : [info@trans-aide.com](mailto:info@trans-aide.com)  
Mobile : 06 14 69 63 51

**Trans Aide – Association Nationale Transgenre**

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • E-mail : [secretariat@trans-aide.com](mailto:secretariat@trans-aide.com) • [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine